

APiCy

Compte-rendu de réunion à la direction des routes du conseil général, à Péron
Vendredi 19 décembre 2014, 15h à 16h30

Pour APiCy : P. Quaglia

Pour le conseil général : M. Jacques Durand, M. Malartre, M. Gressard

Introduction

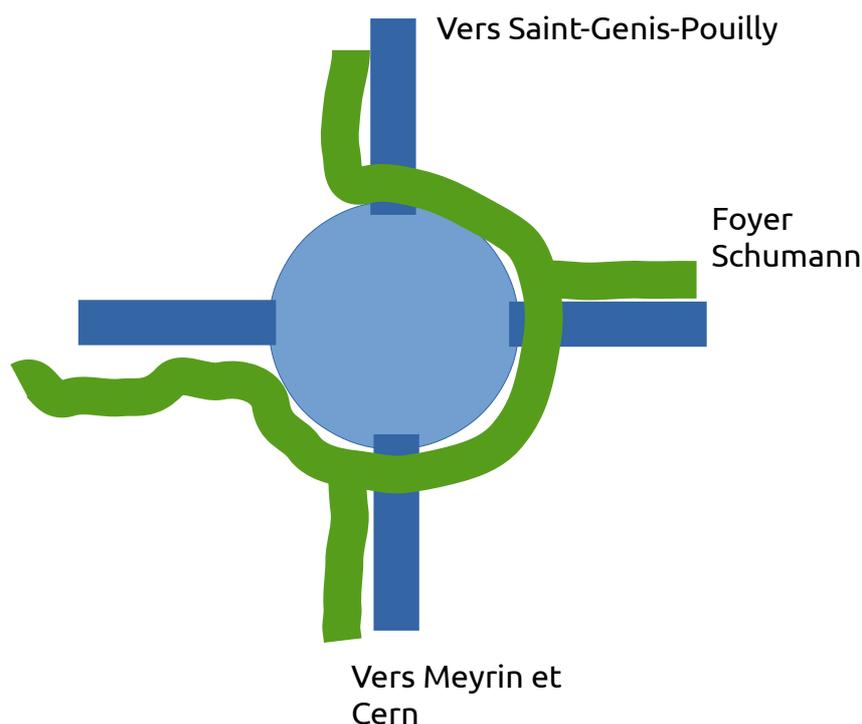
Le conseil général nous a proposé de nous rencontrer pour nous montrer et discuter des aménagements piétons et cyclistes qu'il est prévu de réaliser dans le grand rond-point de la porte de France, à l'entrée sud de Saint-Genis-Pouilly. Ce rond-point, sur lequel débouche la piste cyclable venant de Genève qui longe le Cern, est actuellement un des gros point-noir cyclable du Pays de Gex.

Rond-point de la porte de France à Saint-Genis-Pouilly

Nous discutons autour du plan des aménagements prévus. La bande cyclable actuellement existante sur le bord extérieur de la chaussée est supprimée. À la place, une piste cyclable est mise en place à l'extérieur de l'anneau du rond-point, hors chaussée. Cette piste cyclable est bi-directionnelle, de 3 m de large. Elle est bordée en plus d'une voie pour les piétons. Cette piste ne fait pas tout le tour du rond-point, mais trois-quart de tours, du côté est (c'est à dire du côté du foyer R. Schumann). Cela permet d'éviter de devoir traverser la chaussée au niveau de la voie rapide. Les traversées piétonnes qui existent là actuellement seront supprimées.

Les traversées de la chaussée sur les autres entrées du rond-point se font au plus proche de l'anneau, de manière à avoir une bonne visibilité, et de ne pas être dans la phase d'accélération des autos. Les traversées sont matérialisées au sol, à la fois pour les cycles et pour les piétons. Du côté ouest, la piste cyclable et le trottoir sont prolongés sur le côté nord de la chaussée jusqu'au foyer R. Schumann.

Au sud du rond-point, la piste cyclable est également prolongée pour rejoindre l'ancienne route qui n'est actuellement autorisée qu'aux cycles et engins agricoles.



Le projet devrait pouvoir être réalisé rapidement, la mairie de Saint-Genis-Pouilly a donné son accord. Les travaux seront réalisés majoritairement hors circulation et peuvent donc être faits rapidement. Le délai espéré pour la mise en service est courant printemps 2015.

Passage sous RD984C à Saint-Genis-Pouilly

Toujours à Saint-Genis-Pouilly, le passage sous la RD984C pour les piétons et cycles est en travaux, il devrait être terminé en juin 2015. (voir notre site : <http://www.apicy.fr/lienarticle/2371>).

Piste cyclable route de l'Europe entre les sites du Cern de Prévessin et de Meyrin

L'aménagement d'une piste cyclable entre les sites du Cern de Prévessin et de Meyrin, le long de la route de l'Europe sera aussi l'occasion de remplacer le carrefour à feu sur la RD35 pour l'accès au Cern de Prévessin par un rond-point. Un passage sous la route sera aménagé pour les piétons et cyclistes de manière à rejoindre la route de l'Europe en sécurité. Ces aménagements devraient être mis en service fin 2016.

Itinéraire boucle du Léman

Enfin, dans le cadre du Conseil du Léman, un projet de boucle cyclable du Léman est prévu. Dans ce cadre, le conseil général prévoit aménagement d'un itinéraire d'une quinzaine de kilomètres dans le Pays de Gex, entre la douane de Crassier à Divonne et Collex-Bossy au sud de Bois-Chaton, en passant par Grilly, Sauvergnny, Cessy et Versonnex. L'itinéraire empruntera en partie les aménagements existant (à Divonne par exemple). Un balisage sera mis en place. De nouveaux aménagements sont étudiés par les communes concernées (par exemple utilisation de l'emprise de la voie ferrée à Grilly), le conseil général pourra participer au financement de ces aménagements à hauteur de 50%. Les municipalités de Grilly et Sauvergnny sont intéressées pour développer de nouveaux aménagements cyclables.

Plan cyclable départemental

Le département commence également à élaborer un plan cyclable départemental. Le projet n'est pas assez avancé actuellement, mais le département semble maintenant avoir la volonté de mieux prendre en compte les cyclistes dans la planification territoriale.

Conclusion

Les personnes du conseil général nous confirment que nos courriers ont permis de faire avancer certains des dossiers, ce dont nous nous réjouissons. Ils nous confirment également que la situation évolue au sein du conseil général, et que les cyclistes sont désormais mieux pris en compte dans les projets. Nous aurons donc éventuellement l'occasion de nous rencontrer de nouveau, notamment à l'occasion de l'élaboration du plan cyclable départemental.